

AITF : une histoire, des métiers au service des collectivités territoriales, un réseau

Association des ingénieurs territoriaux de France

70 ans de représentation des ingénieurs territoriaux

Fondée en 1937, l'Association des ingénieurs territoriaux de France, départements et régions regroupe les cadres techniques des collectivités territoriales, dans le but d'établir des relations professionnelles et cordiales entre ses membres, de permettre une mutualisation des expériences techniques professionnelles, de pratiquer la formation permanente et d'apporter à ses membres une protection juridique.

Aujourd'hui, plus de 4 500 ingénieurs territoriaux adhèrent à l'association.

Des cadres techniques unis au service des collectivités territoriales

Conseillers techniques des élus, les ingénieurs territoriaux de France sont les concepteurs et les gestionnaires des équipements et des services techniques publics des collectivités territoriales.

Leur connaissance du milieu local, alliée à leurs compétences techniques, leur permet de proposer les solutions les mieux adaptées aux problèmes posés en tenant compte des particularités des sites et des usagers.

C'est également le contact permanent avec la population, l'esprit de dialogue et de synthèse au service des élus et des habitants qui caractérisent cette profession.

La multiplicité, la complexité et la diversité de leurs tâches exigent des ingénieurs des collectivités territoriales une recherche permanente de l'amélioration des méthodes et des techniques.

Un réseau au service de la décentralisation

En donnant leur pleine liberté aux collectivités territoriales, la décentralisation a rendu encore plus indispensable la valorisation des femmes et des hommes qui sont à leur service, car elles ne peuvent plus compter que sur eux.

Mais, en même temps, elle a souligné deux handicaps majeurs auxquels, dans son domaine, l'association entend remédier :

- l'isolement de ces collectivités : face à une évolution technologique et sociologique accélérée, un puissant effort de communication entre elles est indispensable pour mettre en commun expériences et savoir faire ;
- l'insuffisance de l'effort de recherche et d'expérimentation au service de ces Collectivités Territoriales.

Les structures adaptées exigeant par nature une certaine centralité, ne sont pas accessibles aux ingénieurs territoriaux, et sont totalement maîtrisées par les services de l'Etat.

Par ses réseaux territoriaux – les instances nationales, les sections régionales, les groupes de travail techniques –, l'Association des ingénieurs territoriaux de France entend jouer un rôle majeur dans la création d'un réseau scientifique et technique au service des collectivités territoriales.

AITF : des objectifs professionnels affichés

L'AITF représente la profession

- Au sein d'organismes publics ou parapublics : ministères, élus, CNFPT, associations de cadres territoriaux...
- auprès des syndicats professionnels et des entreprises du secteur concurrentiel.
- auprès des partenaires et des services techniques de l'État chargés de l'aménagement du territoire et de la gestion urbaine et rurale.
- Au sein des organismes en charge de la coopération décentralisée.

L'AITF assure une assistance technique aux collectivités territoriales et à ses adhérents

- Par les actions de recherche et documentation conduites par les groupes de travail, touchant l'ensemble des tâches techniques des collectivités territoriales.
- Par les échanges d'expériences et le développement des contacts entre ses membres et avec l'ensemble des intervenants de la gestion technique des collectivités territoriales.
- Par l'organisation de manifestations de référence : salon, journées techniques, colloques spécialisés, séminaires...

L'AITF dynamise la profession

- Par une réflexion et une action en faveur de la mise en place de conditions favorables à l'évolution professionnelle des ingénieurs territoriaux, à travers des conditions statutaires motivantes et des organisations adaptées.
- Par des interventions et la conduite de partenariats pour une formation plus efficace.

L'AITF promeut la profession et la nécessaire expertise technique des collectivités territoriales

- Par la conduite partenariale d'actions de promotion à destination des étudiants.
- Par des actions de communication en direction des pouvoirs publics, des élus, des médias, de tous les partenaires des collectivités territoriales et des organisations professionnelles.
- Par la sensibilisation de tous les acteurs de la vie locale sur la place essentielle que doit occuper l'expertise technique.

L'AITF conseille et protège ses adhérents

- Par un conseil aux adhérents confrontés à des responsabilités de maître d'ouvrage, de maître d'œuvre et de gestionnaire de services publics, qui les amènent à intervenir dans de multiples domaines : sécurité publique, sécurité au travail, marchés publics, gestion budgétaire, etc., activités qui peuvent générer des responsabilités pénales.
- Par la mise en place d'un contrat d'assurance sous forme d'un contrat de groupe au bénéfice de tous les adhérents, contrat couvrant à la fois la responsabilité civile et la responsabilité pénale de l'adhérent dans le cadre de son activité professionnelle.

L'AITF abonne ses adhérents à *Techni.Cités*

L'association abonne ses adhérents au bimensuel *Techni.Cités*, principale revue de référence dans le domaine des publications techniques sur le génie urbain, ainsi qu'au bimestriel *Ingénieur Territorial*.

L'organisation de l'AITF : proximité, technicité, efficacité

Le bureau national et le président

Le bureau national est l'organe exécutif de l'association. Composé de 17 membres élus par le comité national, il assure la gestion des actions de l'association, sa gestion financière et prépare les dossiers à soumettre au comité national ou à l'assemblée générale.

Le président représente l'association dans l'ensemble des actes de la vie civile. Il en est l'animateur principal et l'image.

Le comité national

Parlement de l'association, il est composé d'une soixantaine de membres. Il regroupe toutes les composantes : le président, les membres du bureau national, huit membres directement élus au niveau national, les présidents des 15 régions accompagnés d'un nombre de délégués fonction du nombre d'adhérents dans la région, quatre animateurs de groupes de travail désignés par le comité technique national et les anciens présidents et premiers vice-présidents non retraités. C'est lui qui, en tant que force de propositions vis-à-vis de l'assemblée générale, donne les orientations générales de la politique de l'association.

Le comité technique national

Le comité technique national est constitué des animateurs des 19 groupes de travail techniques nationaux. Il est l'organe de coordination et d'impulsion des réflexions et actions menées par ces groupes et il est animé par le vice-président de l'association en charge de la coordination des groupes de travail. Agissant en tant que de besoin avec des partenaires extérieurs, les groupes de travail constituent un irremplaçable lieu d'échange d'expériences, mais aussi de constitution et de formalisation du savoir pour les adhérents et les collectivités

territoriales. Ils représentent l'association dans la plupart des grands organismes techniques nationaux et répondent aux demandes d'avis tant des associations d'élus que du pouvoir réglementaire, des organismes de normalisation ou des services techniques de l'Etat.

Les sections régionales

Bases du fonctionnement de l'association au plus près des adhérents, les 15 sections régionales sont aussi le cadre privilégié de la solidarité professionnelle et personnelle promue par l'association.

Chaque section élit un comité régional, qui désigne un bureau et un président qui conduisent l'activité de la section, laquelle jouit d'une grande autonomie. La diffusion d'un bulletin régional et l'organisation de manifestations régionales assurent généralement un lien permanent entre l'action du bureau régional et l'ensemble des membres de la région.

La commission « Carrière »

Elle constitue le cadre privilégié de la réflexion de l'AITF sur le statut des ingénieurs territoriaux, la retraite et le régime indemnitaire. Elle est particulièrement attentive au respect de la parité des textes entre Etat et collectivités territoriales. Elle propose les améliorations statutaires qui lui paraissent nécessaires.

Le comité des sages

Composé des anciens présidents et anciens premiers vice-présidents en activité ou retraités, il est saisi en temps que de besoin pour avis sur les questions touchant aux grands axes de la politique de l'association.

L'AITF : réflexions et actions au service des cadres techniques des collectivités territoriales

Les assises nationales

Chaque année, l'AITF organise durant trois jours les «assises nationales de l'ingénierie territoriale». Sur des thèmes choisis pour leur actualité, mais aussi pour les enseignements généraux qu'ils sont susceptibles d'apporter, l'AITF donne ainsi aux cadres techniques territoriaux l'occasion de débattre avec les leaders du monde politique, de la recherche et de l'entreprise.

Parallèlement aux assises, le «Salon des solutions techniques territoriales» permet aux entreprises de présenter leurs produits, aux ingénieurs territoriaux d'actualiser leurs connaissances des possibilités techniques offertes et aux autres visiteurs de découvrir les innovations qui contribuent à l'amélioration de leur quotidien.

Des journées d'information et de formation

Au plan local, régional ou national, l'AITF noue des partenariats avec le CNFPT, les écoles et services de l'État, les grandes entreprises, les bureaux d'études et les fabricants de matériels et matériaux, pour offrir aux ingénieurs territoriaux plus de 20 journées d'information ou de formation par an.

La promotion du métier

A l'occasion des «Assises nationales de l'ingénierie territoriale», l'AITF organise systématiquement un accueil personnalisé à destination des étudiants et des jeunes ingénieurs. En partenariat avec le CNFPT, plusieurs rencontres régionales permettent chaque année de présenter les métiers territoriaux dans les écoles d'ingénieurs.

La réflexion sur la carrière et la défense de la profession

L'association développe une action importante dans le cadre de la défense collective de la profession, en se positionnant comme force de propositions vis-à-vis des pouvoirs publics concernant toutes les dispositions réglementaires qui régissent le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Les publications

Tous les ans, l'AITF distribue sur CD son annuaire à tous ses membres ainsi qu'à des abonnés extérieurs à l'association. Ce document présente la liste alphabétique des membres avec leur école d'origine, l'organisation des services techniques de leur collectivité, les coordonnées des différents responsables de l'association et des membres des diverses instances de l'association.

L'AITF diffuse également une revue bimestrielle, Ingénieur territorial, qui présente les actualités de la vie de l'association et de ses instances, ainsi que des études et dossiers thématiques, des descriptifs d'expériences et de réalisations...

Une participation à la coopération internationale

L'AITF constitue un partenaire technique apprécié qui permet à l'association de prendre une part active aux travaux du ministère des Affaires Étrangères concernant l'expertise publique territoriale auprès des pays en devenir. Elle participe également à plusieurs actions spécifiques avec divers partenaires : AFD, CNFPT, Ademe, ARRICOD, AIVACO, ARDIC...

Bureau national 2010-2012

Président :

Jean-Pierre AUGER

GESTION DE L'ASSOCIATION

Secrétaire national :

Patrick LAFFONT

Secrétaire national adjoint :

Patrick BERGER

Trésorier national :

Julien GRAINDORGE

Trésorière nationale adjointe :

Pascale Gourney

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

1^{er} Vice-président :

Serge MASSIS

Relation avec les partenaires

Vice-président :

Arnaud BONNIN

Formation - Carrière - Statut
Animateur de la commission carrière

Vice-président :

François GUILLOT

Relations avec le CNFPT, la DGCL
Co-animateur de la commission carrière

Vice-président :

Patrick LANGENBACH

Relations avec les associations,
la commission du cadre A
Délégué aux assises

Vice-présidente :

Emmanuelle LOINTIER

Promotion des métiers - Relations avec
les écoles d'ingénieurs

Vice-président :

Claude MAINPIN

Animation du réseau régional et
relations avec les présidents de région

Vice-président :

Franck SIEGRIST

Animation et coordination
des groupes de travail

Membres du bureau :

Laurence CHAPACOU

Philip SION

Co-animateur des groupes de travail

Michel CHAMP

Assurances et relations avec la SMACL

Jean-Pierre DUFEIL

Frais de déplacement

Les sections régionales

Elles sont le lieu du contact quotidien des adhérents et des interlocuteurs locaux de l'AITF. L'activité des sections régionales reflète la diversité des territoires. Pour les connaître mieux, contactez-les par l'intermédiaire de leur président :



1 - NORD :

Pascal VIEZ
p.viez@cu-arras.org

2 - NORMANDIE :

François GUILLOT
fguillot@caen.fr

3 - ILE-DE-FRANCE :

Jean RIBAUBEAU
j.ribaubeau@siam77.fr

4 - EST :

Claude MAINPIN
claud.mainpin@cg70.fr

5 - BRETAGNE PAYS DE LOIRE :

Olivier CATALOGNE
ocatalogne@agglo-lorient.fr

6 - CENTRE OUEST :

Nadine POISSON
npoisson@ville-orleans.fr

7 - AUVERGNE LIMOUSIN :

Sylvain PASQUET
sylvain_pasquet@ville-limoges.fr

8 - RHÔNE-ALPES CÔTE-D'OR JURA :

Jean-Claude HANON
jean-claude.hanon2@orange.fr

9 - SUD-OUEST :

Sophie GRANDJEAN
sophie.grandjean@cc-iledere.fr

10 - MIDI-PYRÉNÉES :

Patrick LAFFONT
patrick.laffont@grandtoulouse.fr

11 - CÉVENNES MÉDITERRANÉE :

Hubert DEGOUL
hubert.degoul@ville-nimes.fr

12 - PROVENCE :

Bruno CARDONA
bcardona@brignoles.fr

13 - CÔTE D'AZUR :

Serge MASSIS
serge.massis@ville-cannes.fr

14 - Océan Indien :

Philippe DESCOL
descol_philippe@yahoo.fr

15 - ANTILLES - GUYANE :

Charles-André MANQUANT
charles-andre.manquant@wanadoo.fr

Les partenariats (liste non exhaustive)

Partenariats nationaux concernant plusieurs groupes de travail

ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AFNOR - Agence française de normalisation

AMORCE - Association des Maîtres d'Ouvrage des réseaux de chaleur et d'énergie

BRGM - Bureau des Recherches Géologiques et Minières

CERTU - Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

CETE(S) - Centre(s) d'étude(s) technique(s) de l'État

CNFPT - Centre national de la fonction publique territoriale

CSTB - Centre scientifique et technique du bâtiment

ENPC - École nationale des Ponts et Chaussées

INET - Institut National des Etudes Territoriales

Association d'élus :

AMF - AMGVF - FNVM - ADF - ARF - ACUF - Éco-Maires

Association de cadres territoriaux :

AIVP, AATF, ATTF, SNDGSG, ADSTD, AACT...

Organismes de qualification :

OPQCB, OPQIBI, Qualipaysage, Qualiprope, Qualisport...

Partenariats spécifiques à un groupe de travail

AFDJEVP - Association française des directeurs de jardins et d'espaces verts publics

AFE - Association française de l'éclairage

AFIGéO - Association française de l'information géographique

ASTEE - Association des techniciens de l'environnement

AVICA - Association des villes câblées

CFTR - Comité français des techniques routières

CNB - Conseil national du bruit

CNIG - Conseil national pour l'information géographique

CNR - Cercle National du Recyclage

DGI - Direction générale des impôts (service du cadastre)

FNAU - Fédération nationale des agences d'urbanisme

EDF, Gaz de France, Poweo, Energie du Rhône, UFIP...

ICSI - Institut pour une culture de la sécurité industrielle

IGN - Institut géographique national

INRA - Institut national de recherche agronomique

LCPC - Laboratoire central des Ponts et Chaussées

OGE - Ordre des géomètres experts

SETRA - Service d'études des routes et autoroutes

Sociétés françaises d'arboriculture et d'horticulture

SYNTEC - ingénierie : fédération professionnelle de l'ingénierie

AQC - Agence Qualité Construction

MIQCP - Mission Interministérielle de la Qualité des Constructions Publiques

Les groupes de travail

Les groupes de travail constituent les fondations professionnelles de l'AITF. Ouverts à tous les adhérents, aux membres des autres associations techniques territoriales et aux représentants des partenaires de l'association, ils accueillent aussi, sur invitation de l'animateur, d'autres cadres territoriaux, des représentants du réseau technique de l'État, des universitaires ou des chercheurs, voire des ingénieurs et techniciens d'entreprises.

Ils sont également les lieux d'identification et de formalisation des évolutions de connaissances dans les domaines des techniques territoriales. Grâce à eux, l'AITF joue pleinement son rôle de prescripteur en matière d'études et de recherche.

Afin d'alimenter les thèmes généraux par des connaissances stabilisées pour chaque domaine du génie urbain, les groupes se saisissent des sujets de réflexion de l'actualité et contribuent, par l'organisation de tables rondes et d'ateliers, à la diversité donc à la richesse des approches de l'association. Tout au long de l'année, les groupes de travail agissent individuellement ou en commun sur des thèmes transversaux.

Les groupes de travail animent des partenariats avec d'autres associations d'élus et d'agents territoriaux et des organismes agissant dans leur domaine de compétences. Ces partenaires sont soit des services et établissements publics de l'État, soit des entreprises publiques, soit des acteurs publics ou privés du secteur technique du groupe de travail concerné. Certains partenariats, compte tenu de la spécificité du partenaire et de son champ d'activité, sont établis avec chacun des groupes de travail concerné ou avec plusieurs groupes le cas échéant.

Dans le cadre de ces divers et multiples partenariats, l'association agit soit comme simple acteur au travers ou non d'un partenariat formalisé dans une convention, soit comme membre du conseil de surveillance, d'orientation ou d'administration du partenaire. Les principaux partenaires de l'AITF sont présentés de façon détaillée mais non exhaustive à la page précédente.

Dans certains domaines d'activité, et ce, en fonction de l'actualité réglementaire ou de l'évolution technologique, des groupes de travail régionaux fonctionnent en s'inscrivant en relais du groupe de travail national agissant dans le secteur technique concerné.

Groupe de travail Architecture et bâtiment

Présentation

Le groupe de travail « Architecture et bâtiment » a vocation à réunir tous les AITF et cadres techniques territoriaux exerçant leur activité dans la maîtrise d'ouvrage-maîtrise d'œuvre et la gestion patrimoniale dans les domaines du bâtiment. Le groupe de travail est riche de membres de formations variées, ingénieurs, architectes, universitaires, en fonction des typologies des diverses collectivités territoriales : communes, conseils généraux, conseils régionaux, centres hospitaliers, offices HLM, communautés de communes et d'agglomération...

Le groupe de travail, par sa pluridisciplinarité, son expérience et son savoir-faire, constitue un réseau d'échanges et de réflexions entre ses membres. Cela débouche sur des actions multiples et la mise à disposition d'outils :

- séminaires et colloques (organisation et/ou participation) ;
- production d'articles dans les revues Ingénieur territorial et Techni.Cités et dans la presse professionnelle ;
- édition d'ouvrages, guides techniques, notes d'information ;
- formation (participation aux cursus, aux concours) ;
- en réseau avec des partenaires intervenant dans l'acte de construire et de maintenir ;
- Participation à des passages de concours de maîtrise d'œuvre

Fonctionnement

Le groupe fonctionne, aussi bien pour le groupe de travail national que pour les groupes de travail régionaux, à travers des réunions soit à Paris, soit en province, dont une lors des assises nationales. Elles se déroulent à rythme régulier (quatre par an en moyenne), basées en principe sur deux parties, l'une traitant des activités propres au groupe, l'autre thématique. Elles sont aussi l'occasion de visites de sites ou de chantiers innovants.

Les travaux sont restitués à chaque fois par des comptes rendus diffusés à l'ensemble des membres et consultables sur le site de l'AITF.

Des participations à des réunions avec des institutionnels (CERTU, AFNOR, CNFPT, MIQCP, OPQTECC, AQC, SYNTEC, le ministère de l'Équipement...) permettent au groupe de se positionner régulièrement sur les sujets touchant son domaine d'application : le développement de la HQE dans la commande publique, la sécurité dans les bâtiments (en collaboration avec le groupe « Gestion des risques »), les déchets de chantier, la gestion du patrimoine bâti, l'évolution du rôle de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, la prise en compte des problématiques liées aux Conseils Généraux et Régionaux avec la création d'un sous groupe de travail « Lycées et Collèges », application du Grenelle de l'environnement, l'accessibilité...

CONTACTS

Animation :
Serge MASSIS
Ville de Cannes
serge.massis
@ville-cannes.fr

Co-animation :
Jean-Paul MALTERRE,
Retraité du Conseil
régional de Bourgogne
josette.malterre
@wanadoo.fr

Délé AGUIAR
Ministère de la Santé
dele.aguiar@sante.gouv.fr
(responsable du sous-
groupe « Collèges et
Lycées »)

Groupe de travail Centres Techniques - Parcs et ateliers

Présentation

Le groupe de travail est constitué de responsables de parcs automobiles, de centres techniques, et de directeurs des services techniques.

Les travaux du groupe s'articulent autour :

- des réflexions et travaux sur le long terme, comme la mise en place de tableaux de bord, le management des équipes, la gestion des déchets, la qualité, le développement durable ;
- de l'actualité et de la sortie de nouveaux textes, des thématiques comme les conditions d'hygiène et de sécurité, l'aménagement et la réduction du temps de travail, les astreintes...

La conduite d'une réflexion sur un thème défini est confiée à l'un des membres du groupe en fonction de ses centres d'intérêts, de sa connaissance du sujet abordé. Ce membre doit animer la production du groupe et en assurer la synthèse.

Fonctionnement

Le groupe se réunit 5 fois par an, les réunions se tiennent à l'École des ingénieurs de la ville de Paris. Une réunion a lieu en juin pendant les Assises Nationales et en province en décembre, permettant de faire une visite technique en fonction des thématiques abordées par le groupe.

Le groupe travaille en étroite collaboration avec le pôle de compétences « Parc et matériels » de la délégation Alsace-Moselle du CNFPT. Ce partenariat permet d'organiser des colloques et journées de formation et d'assurer une production écrite des travaux du groupe.

CONTACTS

Animation :

Jean-Luc SMANIO

Communauté d'agglomération
de Mantes en Yvelines
jean-luc.smanio
@mantesenyvelines.fr

Co-Animation :

Jean-Pierre DUFEIL

Ville de Rochefort-sur-Mer
jean-pierre.dufeil
@ville-rochefort.fr

Francis ASSAILLY

Régie des équipements
municipaux sportifs de Reims
francis.assailly@reims.fr

Groupe de travail Déplacements – Signalisation

Présentation

Le groupe intervient dans de nombreux domaines concernant à la fois les déplacements et la signalisation :

- problèmes de stationnement dans les villes : recherche de ratios, création d'un observatoire du stationnement ;
- étude sur la refonte de la réglementation, en particulier les instructions ministérielles en ce qui concerne la signalisation ;
- étude des recueils de données : méthodologie et représentativité.
- normalisation ;
- recherche sur la fiabilité et la maintenance des outils de jalonnement (ex. : les PC de régulation) ;
- les plans de déplacements ;
- les pistes cyclables en milieu urbain ;
- la livraison des marchandises en ville ;
- le contrôle de sécurité des infrastructures urbaines.

Fonctionnement

Environ 30 participants représentant 25 collectivités. Participent à ce groupe deux membres du CERTU. 5 réunions an sont organisées, une à Paris, une lors des assises nationales, une au CERTU et ensuite dans différentes collectivités pour pouvoir concrétiser les expériences.

Travaux avec le Certu

Plusieurs réflexion sont menées en collaboration avec cet organisme : Moto, Code de la rue, Zone de rencontre, Signalisation TC et Tramway, Traversée d'agglomération, dix recommandations pour aménager des rues à haut niveau de sécurité, Concerto club des utilisateurs, groupe de travail « coussin », groupe de travail « chicanes », groupe de travail « séparateurs »...

Le groupe participe également à la relecture des documents édités par cet organisme : Savoir de base, Etude de sécurité milieu urbain, Temps de parcours, Plans de Gestion de Trafic en milieu urbain, les PMV en milieu urbain et périurbain...

Travaux avec le CNFPT : définition des formations « déplacements », élaboration des sujets pour le concours d'ingénieur....

CONTACTS

Animation :
Patrick LAFFONT
Communauté urbaine
du Grand toulouse
patrick.laffont
@grandtoulouse.fr

Groupe de travail Directeur des services techniques

Présentation

Ce groupe a été initié par des responsables techniques de villes petites et moyennes, pour partager leurs expériences et développer des outils de gestion de leur service de façon transversale. Il s'agit moins de travailler sur un ou des thèmes techniques que de partager, à partir des valeurs que nous portons, nos questions, nos réussites, d'organiser le transfert d'expérience d'une ville à l'autre.

Ce groupe se décline actuellement en dynamiques régionales. Il se propose, à terme, de devenir un pôle de compétences, d'expériences, de méthodes et de synthèse pour les responsables techniques généralistes des villes.

Les axes suivants concernent spécifiquement les petites et moyennes villes : approche globale de la ville, gestion intégrée et management territorial, évolution des structures techniques, travail en réseau et accès rapide aux informations synthétiques.

Fonctionnement

Chaque groupe régional se réunit périodiquement en fonction de thèmes d'actualité liés soit à la fonction de DST, soit à un ou plusieurs sujet(s) d'actualité concernant spécifiquement ce type de collectivités, soit à des sujets techniques plus généraux. Ces réunions sont suivies de comptes rendus d'expériences, d'annexes techniques,...

Les principaux travaux en cours sont :

- la consultation autour du projet de « Charte de l'ingénieur pour l'aménagement des villes » ;
- l'organisation d'une équipe de veille nationale ;
- l'aide à la constitution de groupes régionaux ;
- le développement d'un génie territorial qui fédère les techniques urbaines.

CONTACTS

Animation :
Dominique TESTON
Ville de Lourdes
teston-dominique
@ville-lourdes.fr

Groupe de travail Eau et assainissement

Présentation

Le groupe de travail intervient dans les domaines liés aux services publics de l'eau et de l'assainissement des collectivités territoriales.

Cela concerne la diversité importante des compétences techniques de ces services :

- production, stockage, distribution, clientèle,... pour l'eau potable ;
- collecte, transfert, épuration, conformités, ... pour l'assainissement ;
- réseaux, équipements électromécaniques, métrologie, génie-civil, électricité, automatisme, process, milieu naturel ...
- conditions d'exploitation, d'études, de travaux...

Cela s'étend également aux compétences annexes mais indispensables, propres à ces services :

- budgets annexes de l'eau et de l'assainissement ;
- contraintes réglementaires en matière de sécurité, de qualité de l'eau distribuée ou de l'eau traitée rejetée au milieu naturel...
- prospectives.

Fonctionnement

Le groupe est constitué d'une quarantaine de membres participant selon leur disponibilité aux sept réunions annuelles (Paris principalement + province à l'occasion de visites de sites). D'autres organismes peuvent intervenir ponctuellement dans les réunions du groupe de travail.

L'objectif principal est l'échange d'informations, le retour d'expérience, les réponses à des interrogations communes. Des thèmes sont parfois approfondis selon l'actualité réglementaire ou les retours d'expérience.

Un axe de réflexion actuel est le poids que pourrait avoir le groupe en amont de l'élaboration des textes réglementaires pour anticiper les investissements futurs des collectivités et limiter l'impact de mesures déraisonnables au regard des contraintes et réalités du terrain.

CONTACTS

Animation :
Damien BRISSEAU
Nantes Métropole
damien.brisseau
@nantesmetropole.fr

Groupe de travail Éclairage public

Présentation

L'éclairage public est une composante particulière de l'équipement de l'espace public, de jour il anime l'espace urbain par son mobilier, de nuit il le structure par sa lumière.

La responsabilité des installations d'éclairage public nécessite une mise en œuvre de technicités variées et performantes (gestion, photométrie, électricité, mécanique, urbanisme, sociologique et physiologique) et fait appel à plusieurs compétences des collectivités (sécurité des biens et des personnes, développement économique et sociale, mise en valeur de la cité et tourisme). La technicité de la lumière est en évolution, et plus particulièrement son mode de production, d'une lumière au gaz au début du 20ème siècle, nous passons au 21ème siècle de la lumière électrique à la lumière électronique avec l'émergence de technologies appliquées à l'éclairage public, tel que les appareils électroniques, les LED et les lampes à induction.

L'extension géographique des installations en fait par ailleurs un réseau omniprésent dans les villes avec des problématiques propres à tous types de réseau (choix de gestion, programmation des investissements sur le long terme, occupation du domaine public), et notamment une gestion des équipements sur le long terme nécessitant une approche en coût global.

Enfin, il ne faut pas oublier que certaines facettes de l'éclairage public restent encore ouvertes à des choix purement subjectifs, où les décisions échappent au domaine technique (mises en lumière, choix esthétiques, quantité et qualité de la lumière).

Cette multitude d'aspects rend la pratique de toute activité éclairage public particulièrement intéressante mais souvent, aussi, difficile, car

elle nécessite un niveau d'expertise avancé pour faire les bons choix. Esthétique, sécurité électrique, nuisances lumineuses, économies d'énergie, autant de sujets pour lesquels l'ingénieur doit être compétent dans l'examen des projets avec les maîtres d'ouvrage et d'œuvres, les associations, les usagers.

Mais surtout, l'éclairage public se trouve au cœur des questions liées au développement durable, il agit sur chacun des trois piliers : « économique » par la gestion globale, « social » par la qualité de la lumière et « environnemental » par la limitation des nuisances et consommations.

Dans ce contexte, le groupe de travail Éclairage Public de l'AITF se fixe deux objectifs : partager les connaissances et expériences au sein du groupe de travail ouvert à l'ensemble des responsables techniques et administratifs des collectivités territoriales en lien avec l'éclairage public et participer aux instances de réflexion et de décisions comme acteur de l'éclairage public et mettre en avant les intérêts des collectivités territoriales.

Fonctionnement

• Les réunions des groupes régionaux

Ces réunions par régions ont pour objectif de regrouper les acteurs locaux de l'éclairage public autour d'un thème de réflexion ou technique. La volonté est de créer des Groupes Régionaux pour organiser, animer et alimenter notre réflexion sur la place de l'éclairage public dans nos collectivités.

- Groupe régional Rhône-Alpes
Antoine BOUCHET (antoine.bouchet@mairie-lyon.fr)
- Groupe régional en Bretagne – Pays de la Loire
Dany JOLY (dany.joly@nantesmetropole.fr).

Groupe de travail Éclairage public

En l'absence d'un groupe constitué, le Groupe de Travail national prend le relais pour l'organisation de la réunion avec le soutien d'une collectivité.

• Les réunions du groupe de travail national

Le Groupe de Travail Eclairage Public national se réunit une fois par an pour définir et coordonner les actions. Il assure aussi les relations avec les différents partenaires.

• La liste de diffusion

De nombreux collègues, non spécialisés dans l'éclairage public, se trouvent confrontés à des choix qui peuvent avoir des conséquences importantes sur le long terme. La liste de diffusion permet de poser une question à l'ensemble du groupe avec l'engagement de retourner une synthèse des réponses. Ce système a l'avantage d'enrichir chacune des réponses par le travail de synthèse partagé par l'ensemble du groupe.

• Composition du groupe

En février 2010, le Groupe de Travail Eclairage Public regroupe 297 agents des services techniques en charge de l'éclairage public représentant 174 collectivités territoriales réparties dans 70 départements.

Les collectivités territoriales représentées sont :

- 8 membres représentant 5 Conseils Généraux
- 10 membres représentant 6 Communautés Urbaines
- 19 membres représentant 12 Communautés d'Agglomération
- 5 membres représentant 3 Communautés de Communes
- 183 membres représentant 102 Mairies
- 67 membres représentant 40 Groupements ou Syndicats d'électricité
- 4 membres représentant 6 organismes divers

CONTACTS

Animation :
Vincent MARCHAUT
SIPPEREC

vincent.marchaut@aitf.asso.fr

Groupe de travail Énergie - Climat

Présentation

La question de l'énergie couplée à l'impératif climatique est probablement un des enjeux majeurs des quelques décades à venir.

Pour la première fois, le vendredi 9 mars 2007, les 27 pays membres de l'Union Européenne se sont mis d'accord sur un objectif contraignant de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 2° C au maximum par rapport aux niveaux de l'époque préindustrielle.

25 ans après la décentralisation, le législateur français a confié un rôle moteur aux collectivités pour contribuer à l'émergence d'une politique énergétique locale.

Fortement impliqué au côté des autres réseaux associatifs partenaires, le groupe Energie-Climat s'attache à progresser en tant qu'agence de bonnes pratiques et réservoir à idées tout en contribuant à des travaux au niveau national dans des instances de concertation et de décision.

Sa valeur ajoutée se traduit par le point de vue de praticiens en responsabilité opérationnelle à différents niveaux d'intervention du territoire, mêlant expérience de terrain et réflexion prospective.

Dans ce contexte, le Groupe Energie-Climat se donne les trois objectifs suivants :

- **Capitaliser les échanges d'expériences :** Notamment dans le cadre des réunions plénières où les échanges se font à partir de présentations de membres du groupe ou d'intervenants selon des thèmes proposés par les membres ou les acteurs de la filière. Un forum a été créé en 2007 pour soutenir cet objectif et propose différentes fonctions comme un espace emplois-candidatures en accès libre et des flux RSS pour suivre des thèmes au choix sans être submergés par les courriels.

- **Partager cette capitalisation :**

En réalisant des guides en partenariat avec des acteurs de la filière et en signant régulièrement des articles dans la presse professionnelle spécialisée ou généraliste. Le groupe s'investit également au niveau national et régional en étant sollicité pour la conception et l'animation de cycles de formation spécifiques à ces métiers en pleine croissance dans un secteur ayant rapidement évolué.

- **Représenter l'ingénierie territoriale dans différentes instances :**

En participant à la représentation des intérêts des collectivités et en tissant des liens avec des associations et les pouvoirs publics : Club Certificats d'Économies d'Énergie de l'ATEE, AMORCE, Energie-Cités, Association des Maires de France, ADEME, Direction générale de l'Énergie et du Climat (DGEC), Mission Interministérielle sur l'Effet de Serre, Commission de Régulation de l'Énergie...

CONTACTS

Animation :

Philippe TESSIER

Syndicat intercommunal
pour le gaz et l'électricité
d'Île-de-France
philippe.tessier@sigeif.fr

Co-animation :

Sophie AUZOU

Ville d'Avignon
sophie.auzou
@mairie-avignon.com

Outils de diffusion et d'échanges :

Nicolas GENTE

Syndicat Départemental
d'Énergie et d'Équipement
de la Vendée
n.gente@sydev-vendee.fr

Dominique BULLE

Ville de Poissy
dbulle@ville-poissy.fr

Fonctionnement

Le groupe Energie-Climat fonctionne sur les principes et valeurs de l'engagement bénévole, non politique, au service de la chose publique. Il se réunit deux fois par an en séances plénières, afin de permettre la synthèse de l'ensemble des actions menées au niveau national et régional par les sous-groupes de travail thématiques. A ce jour, ce sont environ 550 membres travaillant dans tous les types de structures territoriales : communes, syndicats d'énergie, communautés, départements, régions, agences locales de l'énergie...

Groupe de travail Environnement sonore urbain

Présentation

Créé en 1995 comme un sous-groupe du groupe de travail « Environnement », il est devenu fin 2000 un groupe indépendant coanimé avec Acoucité, et qui fonctionne également en collaboration avec l'Association des techniciens territoriaux de France.

Les rencontres de ce groupe de travail ont été jusqu'à présent l'occasion d'une mise en commun d'expériences sur les difficultés d'application de la loi Bruit de 1992 (classement sonore des infrastructures de transports terrestres, décret sur les établissements diffusant de la musique amplifiée, cartographie sonore des villes, etc.) et la recherche de solutions pour y faire face, en s'appuyant largement sur des compétences extérieures ; l'objectif étant de pouvoir en faire bénéficier l'ensemble des communes confrontées à ce problème et qui ne disposent pas toutes de services spécialisés pour cela.

Les nouvelles dispositions réglementaires en matière de bruit ont conduit le groupe de travail à se rapprocher de plus en plus du MEDD du CSTB du CERTU de l'AMF et du CIDB.

C'est l'exemple de la directive européenne sur le bruit, qui a fait l'objet d'échanges et de débats très fructueux permettant d'élaborer une position commune sur l'élaboration des cartographies et la mise en œuvre des moyens d'action. La cartographie du « bruit » est aussi source de transversalité et de partage des compétences entre acoustique et SIG, villes et agglomérations. Cette évolution a conduit le groupe de travail à élargir son champ d'actions en contactant les agglomérations et EPCI nouvellement créées.

Fonctionnement

Le groupe se réunit 2 à 3 fois par an (deux fois à Lyon et une fois à Paris). Les intérêts pouvant diverger sensiblement, le groupe de travail se réunit désormais en alternance sur des préoccupations cartographiques, plus portée par les EPCI, et sur des préoccupations bruits de voisinage, d'équipements, des établissements nocturnes, plus portées par les villes à travers les pouvoirs de police des Maires.

CONTACTS

Animation :
Claude GARCIA
Ville de Saint-Étienne
claude.garcia
@saint-etienne.fr

Co-animation
Bernard BEVALOT
Ville de Besançon
bernard.bevalot
@besancon.fr

Bruno VINCENT
Association Acoucité
bruno.vincent@acoucite.org

Groupe de travail Espaces verts, nature et paysages

Présentation

Le groupe de travail national « Espaces verts » existe depuis les années 70. Il a pour mission de créer un réseau solide d'échanges professionnels et de création de valeur ajoutée entre les membres de l'association ayant des missions dans le domaine de l'aménagement et de la création d'espaces verts, des terrains et équipements sportifs de plein air et de la gestion d'espaces naturels. Ces principales actions et prestations sont :

- le soutien à la recherche, en étant membre fondateur du centre technique « Plante et Cité » créé dans le cadre du pôle de compétitivité international d'Angers pour les métiers de l'horticulture ;
- une mission d'organisation ;
- une mission de formation, en partenariat avec le pôle « Espaces verts et paysages » du CNFPT ;
- une mission de conseil auprès d'instances nationales : ministère de l'Équipement, services de la protection des végétaux, ZNA, CNVVF, AIRE, Inra, Qualipaysage, Qualisport, Afnor...
- des partenariats professionnels : AFDJPEV, IFPRA, Société française d'arboriculture, Société française d'horticulture, Société française des gazons, Éco-Maires, UNEP, FIFAS, ASTREDHOR...
- des partenariats avec les établissements de formation : INH Angers, ENSP Versailles... ;
- une coordination de rédaction ou la publication d'ouvrages ou d'articles : Fascicule 35, Classeurs « Territorial », Bon Jardinier, Techni.Cités, Lien horticole, Paysage et Actualité, Horticulture et Paysage....

CONTACTS

Animation :
Cathy BIASS-MORIN
Ville de Versailles
cathy.biass-morin
@versailles.fr

Co-Animation :
Philippe CROZE,
Ville de Montpellier
Philippe.Croze
@ville-montpellier.fr

Sur l'ensemble de ces missions, le groupe de travail a pour vocation d'offrir une caisse de résonance aux expériences développées dans chaque collectivité publique et de les mettre en réseau pour répondre aux questions posées par ses membres.

Fonctionnement

Le groupe s'appuie sur des groupes relais régionaux qui, à l'échelle des préoccupations qui émergent sur leur territoire, alimentent la réflexion nationale. Les groupes Île-de-France, Est, Rhône-Alpes, Grand Ouest et Provence-Côte d'Azur sont les plus actifs. Ils fonctionnent en association forte avec l'AFDJPEV (Association française des directeurs de jardins et d'espaces verts publics) et d'autres cadres techniques territoriaux.

Le groupe de travail se réunit environ 4 fois par an, le plus souvent à Paris et lors des assises nationales de l'association.

Il organise chaque année un atelier lors de ces assises et une journée technique en collaboration avec l'ENACT de Montpellier / Plante et Cité, et tous les 2 ans un colloque ouvert sur l'Europe.

Ces manifestations font l'objet de publications, dont les plus récentes traitent des thèmes suivants : gestion différenciée, typologie des espaces verts, tigre du platane, SIG et espaces verts, indicateurs de gestion, évaluation des politiques vertes, créations et gestions périurbaines, organisation des services espaces verts, équipements ludiques, réchauffement climatique et paysage.

Groupe de travail Gestion des risques

Présentation

Le groupe de travail comprend une cinquantaine d'ingénieurs des collectivités territoriales (villes, intercommunalités, conseils généraux et régionaux, ENACT, CNFPT) évoluant dans les différents secteurs liés à la gestion des risques.

Les thématiques étudiées sont variées :

- risques bâtimentaires - ERP - commission de sécurité - manifestation
- hygiène et sécurité du travail
- gestion de crise - astreinte
- risques majeurs (naturels et technologiques).

Par ailleurs, une entité « Risques majeurs et sécurité sur l'arc méditerranéen » fédère depuis septembre 2007 les responsables sécurité des communes du pourtour méditerranéen. Une rencontre spécifique d'échanges transfrontaliers avec les catalans Espagnols en mars 2009 a permis de rassembler une centaine de participants autour des enjeux de la gestion des risques.

Fonctionnement

Le groupe se réunit en moyenne 4 fois par an, généralement 3 fois à Paris et 1 fois en province. Ces journées sont des lieux de discussions où chacun peut confronter ses retours d'expériences tant sur le plan technique que sur le plan du ressenti. Dépassant le cadre strict des missions exercées au quotidien, elles permettent également une ouverture d'esprit. Enfin, elles deviennent au fil du temps des espaces de convivialité où l'on prend plaisir à se retrouver.

En 2009, le groupe a plus particulièrement axé son travail sur la gestion de crise à travers l'étude de cas spécifique : effondrement d'immeubles, tempête de vent, inondation, canicule, pandémie en y intégrant la question de la sécurité des agents. Ont aussi été abordés l'organisation de l'astreinte et divers retours d'expériences relatifs à la prévention des risques professionnels.

Le groupe développe également des échanges avec l'ICSI (Institut pour la culture d'une sécurité industrielle), l'ENACT et le CNFPT.

CONTACT

Animation :
Vincent BASCOU
Ville de Perpignan
bascou.vincent
@mairie-perpignan.com

Co-animation :
Frédéric CHARREL
Ville de Grenoble
frederic.charrel
@ville-grenoble.fr

Alexandre PRINET
Ville de Blois
alexandre.prinet
@ville-blois.fr

René BAYLET
Ville de Nice
rene.baylet@mairie-nice.fr

Groupe de travail International

Présentation

Les relations internationales ont pris une position significative au sein des politiques publiques territoriales. La loi d'orientation 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, a consacré dans son titre IV les pratiques de coopération décentralisée et les a confortées juridiquement par la loi n°2007-147 du 2 février 2007. De nombreux ingénieurs territoriaux sont concernés par l'action internationale, soit par engagement personnel, soit par engagement de leur collectivité sur des actions de jumelage, ou de coopération décentralisée, soit par engagement professionnel orienté à l'international.

Aussi, la connaissance des concepts, des méthodes, des contenus, des réseaux de l'action internationale est incontournable et se pose à tout ingénieur travaillant dans une collectivité. C'est pourquoi, le groupe de travail à l'international structure sa réflexion autour de trois axes :

- la coopération européenne transfrontalière et transnationale : comment apprendre à se parler et à travailler ensemble sur un territoire cohérent, avec des frontières, des cultures et des logiques de travail différentes ? comment construire des relations durables pour aménager un territoire transfrontalier, à la fois bassin de vie et bassin d'emplois pour les habitants ?
- la coopération décentralisée : dans le cadre des relations nord-sud, et des relations contractuelles de collectivités à collectivités, d'Etat à Etat, comment s'inscrivent les missions et les actions des ingénieurs territoriaux ?
- l'humanitaire international.

Les échanges portent sur le positionnement des ingénieurs à l'international, les modalités de capitalisation des expériences, le montage d'une coopération, la préparation au départ, les questions liées à l'acculturation, les réseaux à l'international, la constitution des partenariats, la réciprocité, les sources de financement, etc.

Le groupe de travail peut aussi être un lieu de ressources pour différents acteurs à l'international dans la recherche de compétences en ingénierie territoriale.

Ces ambitions s'illustrent par une relation formalisée et étroite avec des ingénieurs territoriaux en Belgique via l'association régionale des directeurs et ingénieurs communaux (ARDIC) et en Afrique via l'association des ingénieurs des villes de l'Afrique du Centre et de l'Ouest (AIVACO). Elles se traduisent aussi par une implication directe dans la réalisation d'actions humanitaires ou de développement avec Planète Urgence ; la présence d'ingénieurs et/ou groupes de travail à l'échelle internationale : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAE), UN-Habitat, ou bien encore l'association des professionnels du développement urbain et coopération (ADP).

Le groupe de travail s'appuie également sur l'Association Nationale des Responsables et Directeurs des Relations Internationales et de la Coopération Décentralisée des Collectivités Territoriales (ARRICOD) pour développer la participation des agents des collectivités territoriales aux programmes/projets d'action extérieure, renforcer leurs compétences et valoriser leur expertise dans un contexte de coopération internationale.

Fonctionnement

Les membres participants se réunissent 4 fois par an, à raison d'une réunion par trimestre. Les travaux du GTI se dessinent à partir des attentes et des besoins identifiés de ses membres. Un recensement des champs d'intervention de ses membres est en cours et sera régulièrement actualisé.

La valorisation des réflexions et travaux du GTI peut prendre la forme de productions écrites, de contributions écrites et orales aux sollicitations des partenaires (colloques, séminaires, groupes de réflexions...etc.) et de l'organisation d'un atelier dans le cadre des assises nationales de l'ingénierie territoriale de l'AITF.

Entre chaque réunion, les membres du GTI peuvent être amenés à communiquer par mail sur un sujet particulier. Une restitution des débats et échanges se fait en réunion plénière.

CONTACTS

Animation :
Annick Tual
Parc Naturel Régional
des Boucles de
la Seine Normande
atual.dk59@wanadoo.fr

Groupe de travail Management

Présentation

Le groupe « Management » aborde des sujets variés en fonction des sujets d'actualité de ce domaine, alternant échanges d'expériences dans la fonction publique territoriale, dans les autres services publics ou dans le privé avec des mises en perspective produites par des partenaires : universitaires, conseils en management...

Ces dernières années, le groupe a établi une relation forte avec le réseau des qualificateurs de la fonction publique territoriale. En effet, les questions de démarche qualité et de certification ont été régulièrement présentes.

Plus précisément, la certification Iso 14001, les Agendas 21 et autres démarches globales prenant en compte le développement durable ont constitué les thèmes de journées de travail sous l'angle du management de nos organisations et de l'incidence sur le fonctionnement des services.

Récemment, l'intercommunalité, la sécurité (au sens de Code civil, du Code de l'habitat, du Code du travail), le nouveau Code des marchés publics, ont également été les thèmes de journées de travail.

Le groupe envisage de revenir aussi sur la problématique « des techniques et de l'actualité du management ».

Fonctionnement

Le groupe comporte aujourd'hui trois animateurs, pour tenir compte notamment de la diversité des thèmes abordés mais aussi pour assurer un renouvellement de la fonction d'animation et de la charge correspondance / organisation matérielle.

Il se réunit en général 4 fois par an, en général à Paris, avec un ordre du jour précis et plusieurs intervenants par journée, alternant approche théorique et échanges d'expériences.

CONTACTS

Animation :
Joël ROY

Ville de Grenoble
joel.roy@ville-grenoble.fr

Co-animation :
Pascal LEMONNIER
Conseil général 44

pascal.lemonnier@cg44.fr

Thierry MONTEIL

Ville de Rillieux-la-Pape
thierry.monteil@ville-rillieux-la-pape.fr

Groupe de travail Propreté urbaine et Gestion des déchets

Présentation

La gestion des déchets fait partie intégrante des missions de service public à assumer et exercer par les collectivités territoriales.

Avec la demande environnementale accrue et les évolutions réglementaires afférentes, ce domaine se complexifie et demeure en constante évolution.

Propreté des espaces publics, collecte des déchets ménagers, valorisation, recyclage et élimination des ordures ménagères, autant de préoccupations, autant de métiers liés aux déchets.

Les ingénieurs territoriaux y sont confrontés au premier plan.

Le groupe de travail réunit les ingénieurs autour de ces thèmes :

- la propreté et le nettoyage ;
- la collecte des déchets : sélective et traditionnelle ;
- la valorisation des déchets : recyclage, compostage, production d'énergie... ;
- le stockage des déchets ultimes ;
- les matériels techniques : engins de collecte et de nettoyage... ;
- la réglementation française et européenne.

Ils favorisent ainsi les échanges de savoirs et d'expériences afin d'optimiser l'action quotidienne des ingénieurs territoriaux au service des élus et des usagers.

Fonctionnement

Le groupe se réunit environ 4 fois par an, dont un rendez-vous spécifique se tient pendant les assises nationales de l'AITF.

Les rencontres, qui se déroulent en général sur 1 jour, se découpent en 2 parties :

- échanges entre les membres du groupe sur leurs pratiques quotidiennes, retour d'expériences significatives et transmission d'informations sur les actualités juridiques et technologiques ;
- rencontre d'un partenaire public ou privé : société agréée pour la valorisation des déchets, prestataire de collecte ou de traitement des déchets, fabricant de matériel de nettoyage... ;

Le groupe de travail est ouvert à tout ingénieur, technicien, contrôleur et cadre technique territorial désireux d'échanger et de partager son expérience et ses pratiques professionnelles.

CONTACTS

Animation :

Eric BOUCHET
Nantes métropole
eric.bouchet
@nantesmetropole.fr

Groupe de travail Routes et Transports interurbains

Présentation

Le GT RD a vocation à regrouper tous les ingénieurs ou techniciens intéressés pour échanger sur toutes les problématiques liées aux Routes Départementales. Ce groupe, lancé en avril 2007, s'inscrit dans la continuité de l'acte II de la décentralisation et se veut complémentaire des clubs RD de l'Etat. C'est pourquoi, il accueille aussi les ingénieurs et techniciens de l'Etat qui le souhaitent.

Fonctionnement

Le groupe se réunit environ 3 fois par an à Paris à l'EIVP. La quatrième réunion se tient pendant les assises nationales. Le groupe de travail est organisé en plusieurs sous groupes, chacun d'eux agissant sur un ou plusieurs thèmes de la liste suivante :

- 1 - Les outils : Connaissance du patrimoine, suivi d'activité, la gestion des comptages routiers...
- 2 - Les politiques routières : définition des niveaux de service et de pratique, élaboration des bilans, évaluations des politiques menées...

- 3 - Gestion du Domaine Public : gestion en agglomération, relation avec les concessionnaires de réseaux, quid de la réglementation s'appliquant aux RD (document RN ?)...
- 4 - L'Exploitation de la route : sécurité routière et dgo (infra), relation avec les services de l'Etat (DIR, Préfectures, DDE, gestion des situations de crise, la Viabilité Hivernale, la surveillance du réseau (patrouille, CIGT etc)...
- 5 - L'organisation d'une direction des routes : outils, stratégie de recrutement et/ou de mobilité interne, avenir du parc de matériel...

CONTACTS

Animation :
Jean-Pierre SCHANG
Conseil général de la Marne
schangjp@cg51.fr

Co-animation :
David VIENNEY
Conseil général du Var
dvienny@cg83.fr

Groupe de travail SIG Topographie

Présentation

Le groupe de travail « SIG Topo » œuvre pour la reconnaissance de l'information géographique en général, et plus particulièrement pour que la compétence IG soit identifiée dans les organisations des collectivités territoriales. La mise en œuvre d'un SIG territorial nécessite en effet de réelles dispositions et des qualités spécifiques pour figurer au rang des réussites et répondre aux attentes immenses des utilisateurs.

Pour assurer sa mission transversale de communication, pour permettre une exploitation et des analyses étendues à tous les services, pour informer directement le citoyen, le SIG doit être un outil de qualité, fiable et pérenne. Un SIG professionnel doit s'appuyer sur des spécialistes qui exercent un vrai métier spécifique.

Le groupe de travail « SIG Topo » participe aux débats nationaux, notamment à travers le CNIG (Conseil national pour l'IG), l'AFIGÉO (Association française de l'IG), et via des partenariats avec les acteurs institutionnels comme la DGI (service du cadastre) ou l'Ordre des géomètres experts.

Fonctionnement

Le groupe est composé de représentants de toutes structures, communes, EPCI, conseils généraux et régionaux, SDIS, même si, historiquement, les grandes villes y ont toujours joué un rôle particulièrement sensible, dans la mesure où la notion puis la réalité des systèmes d'informations géographiques se sont d'abord développées dans ce type de collectivités. Un groupe restreint fédère l'ensemble des actions au sein du groupe élargi à plus de 100 collectivités représentatives de l'état de l'art SIG sur le territoire national.

Aux quelques réunions annuelles du groupe restreint s'ajoutent deux sessions de travail de 2 à 3 jours organisées l'une à l'automne (avec le CNFPT de Montpellier) et l'autre au printemps dans une collectivité et si possible associée aux assises nationales.

De plus, dans le cadre des travaux nationaux du CNIG et de l'AFIGÉO, les représentants du groupe de travail participent annuellement à une vingtaine de journées d'actions et de communication.

CONTACTS

Animation :
Denis DELERBA
Ville de Nice,
denis.delerba
@nicedotdazur.org

Co-animation :
Jean YERCHOFF
C.A de Nantes Métropole
jean.yerchoff
@nantes.metropole.fr

Groupe de travail Systèmes d'Information et Télécommunications

Présentation

Le groupe de travail « Systèmes d'Information et Télécommunications » permet à ses membres d'échanger leurs pratiques et leur expertises dans l'ensemble des domaines des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, quelle que soit la taille de la Collectivité.

Le travail se fait en partenariat avec des associations représentant les collectivités et des organismes institutionnels, tels que l'AMF, l'AVICAA et l'ARCEP ou encore la DGME.

Les sujets actuellement abordés concernent notamment :

- l'Administration Electronique, du besoin de l'utilisateur à la notion de Web Services en passant par les problématiques d'identification Electronique et de Sécurité Informatique ;
- les conditions de gestion des infrastructures Réseau et Télécoms (types et contenus des contrats, modalités techniques (conditions d'accès, maintenance), veille juridique (circulaires, arrêtés) ;
- le développement des réseaux à (très) haut débit et l'ensemble des problématiques qui peuvent entourer le déploiement de la fibre optique

Fonctionnement

Le groupe se matérialise principalement par un groupe de travail collaboratif en ligne, accessible de façon ubiquitaire par les membres de ce dernier, par l'intermédiaire d'un simple navigateur Internet.

Il permet ainsi, au-delà des territoires qui nous séparent physiquement, d'initier des discussions, de partager des informations, des fichiers, des actualités ciblées et classées dans les différents domaines des Systèmes d'Information et des Télécommunications.

Sur la base des principaux sujets abordés et en fonction des suggestions des membres, le travail du groupe donne chaque année naissance à 1 ou 2 rencontres physiques, dans les locaux de l'Association des maires de France (AMF), où dans ceux de l'école des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP).

Le groupe produit ainsi collégalement une présentation représentant la vision de l'AITF concernant une problématique globale.

Mais il a aussi pour objet d'être une plateforme permettant à ses membres de se contacter en « point-à-point » concernant des sujets plus spécifiques, la réponse à une question posée quelque part ayant de grandes chances de pouvoir être trouvée quelque part ailleurs.

Et dans tous les cas, l'information aura Toujours vocation à être partagée, en ligne ou lors d'une réunion physique, par l'ensemble du groupe de travail Systèmes d'Information et Télécommunications et de l'AITF.

CONTACTS

Animation :
Philip SION
Conseil Général des
Bouches-du-Rhône
philip.sion@cg13.fr

Co-animation :
Claudine CHASSAGNE
Conseil général de l'Isère
c.chassagne@cg38.fr

Groupe de travail Urbanisme

Présentation

Les collectivités territoriales sont par excellence le lieu d'exercice de l'urbanisme, en termes de recherches, d'études comme en termes opérationnels. Les urbanistes travaillant au sein des collectivités territoriales sont donc très représentatifs de l'exercice de cette activité professionnelle en France tant en maîtrise d'œuvre qu'en maîtrise d'ouvrage, et ce, sous les différents aspects de la profession : droit des sols, études, urbanisme opérationnel, droit de l'urbanisme, politique foncière, aménagement de l'espace public, communication, architecture urbaine, projet urbain, gestion immobilière, contentieux, plans et cadastre, finances et administration, documents d'urbanisme, planification, prospective...

Fonctionnement

Le groupe de travail se compose essentiellement de cadres techniques territoriaux agissant dans le domaine de l'urbanisme, en partenariat avec l'association des Urbanistes Territoriaux, association représentative des urbanistes dans les collectivités Territoriales

Le groupe de travail se réunit 4 fois par an, alternativement à Paris et en province. Chaque réunion du groupe de travail dans une collectivité donnée est l'occasion d'une présentation par le maire ou l'adjoint à l'urbanisme et les services concernés de la politique d'urbanisme et d'aménagement conduite dans cette collectivité, et de visites sur les sites les plus significatifs.

Le groupe de travail est, en tant que tel, une base de formation permanente compte tenu des confrontations qu'il suscite. En outre, il entretient des liens privilégiés avec le CNFPT. Dans ce cadre, des rencontres d'échanges d'expériences sur des thèmes spécifiques sont organisées à l'occasion de diverses réunions du groupe.

Les travaux du groupe de travail peuvent être obtenus auprès de (des) l'animateur(s).

CONTACTS

Animation :
Anne GAROUX
Ville de Marseille
agaroux@
mairie-marseille.fr

Co-animation :
Bernard LENSEL
Communauté urbaine
du Grand Lyon
blensel@grandlyon.org

Gérald GAWSEWITCH
Consultant
gawsewitch@yahoo.fr

Groupe de travail Voirie – Espace public – Ouvrages d’art

Présentation

Le groupe de travail « Voirie – Espaces publics – Ouvrages d’art » intervient dans de nombreux domaines touchant aux réseaux de voirie, et plus largement à la problématique de l’espace public.

L’approche technique est certes privilégiée, mais en lui associant tous les volets qui constituent les préoccupations du quotidien d’un cadre technique agissant sur la voirie aujourd’hui : administratives, réglementaires, économiques, organisationnelles, etc., que ce soit au stade de la programmation, de la conception, des travaux ou de l’exploitation.

Fonctionnement

Le groupe se retrouve tous les trimestres en réunion plénière pour une journée consacrée à la présentation de produits ou techniques innovants et au partage de l’information sur les projets sensibles, l’évolution des besoins et l’avancement des travaux des sous-groupes thématiques.

Plusieurs sous-groupes travaillent en lien avec des partenaires extérieurs : le réseau scientifique et technique de l’État, les organismes professionnels, la presse spécialisée...

Les membres du groupe sont ainsi acteurs dans de nombreuses publications, sessions de formations et journées professionnelles.

Ils peuvent le cas échéant participer à des missions d’expertises.

Les publications récentes et à venir sont :

- guide pratique de la voirie urbaine (éditions de la Revue générale des routes) ;
- les pierres naturelles en voirie urbaine : extraction, production et emploi (éditions Techni.Cités, réf. BKT 107, 2004) ;
- plateforme de tramway - Pathologie et conception (Certu) ;
- interventions sur voirie urbaine – Guide pour l’élaboration au plan local d’un arrêté de coordination et d’un règlement de voirie (éditions Techni.Cités, réf. DET 453, 2005) ;
- panorama d’entretien des chaussées urbaines (Certu, en préparation).

CONTACTS

Animation :
Sophie BANETTE
Ville de Paris
sophie.banette@paris.fr

Co-Animation :
Marc COURBOT
Communauté urbaine
de Lille
mcourbot@lillemetropole.fr

Commission «Carrière»

Présentation

L'AITF se veut avant tout réseau technique. Cependant l'association ne saurait se désintéresser des questions statutaires. La qualité du statut est en effet essentielle non seulement pour ses membres, et pour tous les ingénieurs territoriaux, mais aussi pour préserver la capacité de recrutement à haut niveau des collectivités territoriales.

C'est la raison pour laquelle les statuts de l'association ont organisé une commission carrière chargée tout à la fois de réfléchir sur les orientations statutaires nécessaires ou proposées par le pouvoir réglementaire, de répondre aux questions que se posent les adhérents sur leur situation professionnelle, et de communiquer sur les positions de l'AITF.

Les différentes fonctions publiques ont vu leur statut général unifié par la loi du 13 juillet 1983 (titre I - statut général) tout en précisant et préservant les spécificités de chaque secteur (titres II, III et IV).

Le titre IV (26 janvier 1984), a vu la création de la fonction publique territoriale (1984), elle a suivi les lois de transfert de compétences (1983) confiant aux collectivités territoriales la responsabilité de services d'intérêts locaux.

L'article 5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et le décret n° 90-126 du 9 février 1990 définissent le statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Ces textes et par tous les décrets modificatifs approuvés depuis conditionnent la carrière des ingénieurs.

Aujourd'hui, la fonction publique territoriale (près de 2 millions d'agents, avec la dernière

vague de transferts), en proportion croissante, représente plus du quart de l'ensemble des fonctionnaires. Elle regroupe l'ensemble des emplois des collectivités territoriales (la commune, le département, la région) et de leurs établissements publics.

Les ingénieurs y pèsent d'un poids important tant au plan quantitatif (12 à 13 000) que symbolique (celui de l'expertise locale).

Il est donc primordial qu'un groupe d'ingénieurs réunissant l'ensemble des grades suivent ces évolutions. C'est pourquoi, il a été décidé de créer une commission carrière au sein de l'AITF.

Les thèmes de réflexion de la commission carrière sont essentiellement centrés sur :

- le statut ;
- la retraite ;
- le régime indemnitaire ;
- etc...

Fonctionnement

Chaque région nomme un représentant à ce groupe de travail. Charge à celui-ci :

- de transmettre les réflexions de la commission carrière aux membres de sa région ;
- d'animer des groupes de réflexion au sein de sa région ;
- de répondre aux interrogations des ingénieurs de sa région.

La commission se réunit 3 fois par an dont un rendez-vous spécifique pendant les assises annuelles de l'AITF de juin.

CONTACTS

Animation :
Arnaud BONNIN
comcar@aitf.asso.fr

Co-animation :
François GUILLOT
fguillot@ville-caen.fr